

Retrouvez-nous sur :
www.ad-in.eu



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



AD-In

Alimentation Durable Inclusive

Diagnostic de territoire

Communauté d'agglomération du Douaisis



Un diagnostic de territoire, pour quoi faire ?

Ce diagnostic de territoire a été réalisé dans le cadre du projet Alimentation Durable Inclusive (AD-In). Il vise à identifier les forces vives d'un territoire et les initiatives portées par la dynamique territoriale en place autour de la thématique de l'alimentation durable.

Les informations ici présentées ont été collectées dans le cadre de notre participation à la concertation territoriale "Alimentation-Santé-Environnement" organisée par la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD), qui en tant que référent-territoire pour AD-In a co-construit ce diagnostic de territoire au cours de différentes réunions de travail.

Les partenaires d'AD-In s'inscrivent dans une volonté de déployer ce projet en s'appuyant sur l'existant mais aussi de favoriser la poursuite et la pérennisation de la réflexion et des actions autour de l'Alimentation durable Inclusive pour tous les acteurs du territoire intéressés par cette question. Ce diagnostic est avant tout un outil de réflexion.

Ce diagnostic n'a pas pour ambition d'être exhaustif et peut être modifié en fonction des nouvelles informations collectées et des avancées engrangées sur un territoire. Ce diagnostic n'est qu'une photo d'une situation à un moment donné.

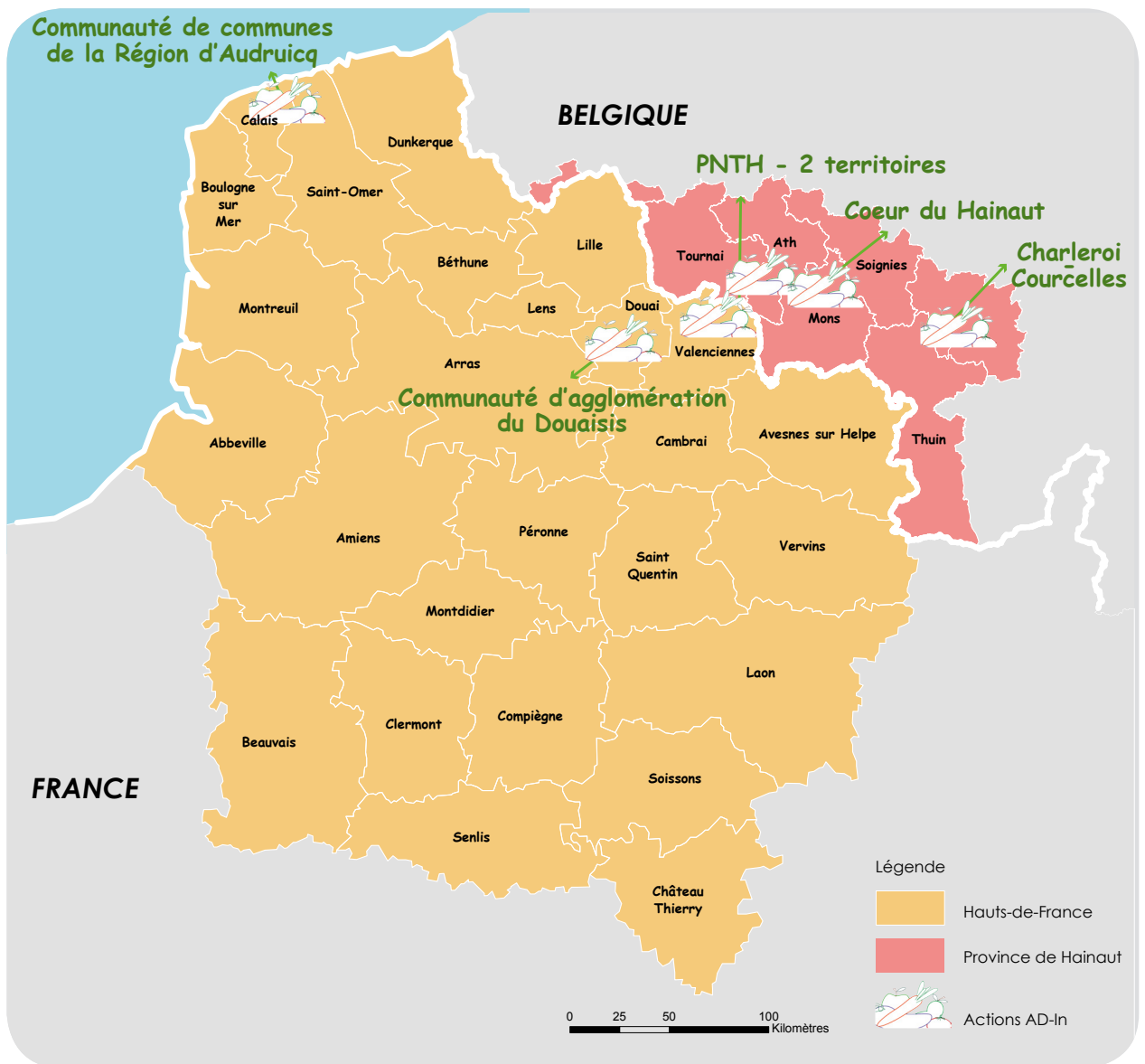
Par ailleurs, AD-In se déroulant sur plusieurs territoires-pilotes, en France et en Belgique, des comparaisons entre territoires sont également présentes pour permettre des premières mises en perspective.



Table des matières

I. Fiche d'identification du territoire	7
1.1. Données socio-économiques	7
1.2. Données de santé	9
1.2.1. Représentations liées à l'alimentation	10
1.2.2. Représentations liées à l'équilibre alimentaire	11
1.3. Données agricoles	13
II. Identité politique du territoire	14
2.1. Répartition des compétences	14
2.2. Autres dispositifs locaux	22
2.2.1. Contrat de Ville 2015-2020 de la CAD	22
2.2.2. Atelier Santé Ville du Douaisis, porté par la Plateforme Santé du Douaisis	25
III. Développement de l'alimentation durable sur le territoire	26
3.1. Circuits courts – Distribution alternative	26
3.2. Auto-production et cuisine	27
3.3. Lien entre producteurs et consommateurs	29
3.4. Sensibilisation à l'environnement	29
3.5. Éducation alimentaire en milieu scolaire	29
3.6. Accessibilité / Inclusion	31
3.6.1. Aide alimentaire	31
3.6.2. Centres sociaux de la CAD et centres socioculturels	32
3.6.3. Les Centres Communaux d'Action Sociale	33
3.7. Alimentation/santé	33
Annexe - Listing des jardins	34

Créée en 2002, la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) est une intercommunalité, située dans le Département du Nord, Région des Hauts de France. Elle regroupe 35 communes (voir carte, page 5) pour une population d'environ 150 000 habitants.



Douai est le siège de cette intercommunalité et compte, à elle seule, environ 40 000 habitants. Sin-le-Noble et Waziers sont les deuxième et troisième communes les plus importantes en nombre d'habitants avec respectivement 15 665 et 7 497 habitants. Ces trois communes forment géographiquement le centre de la CAD.

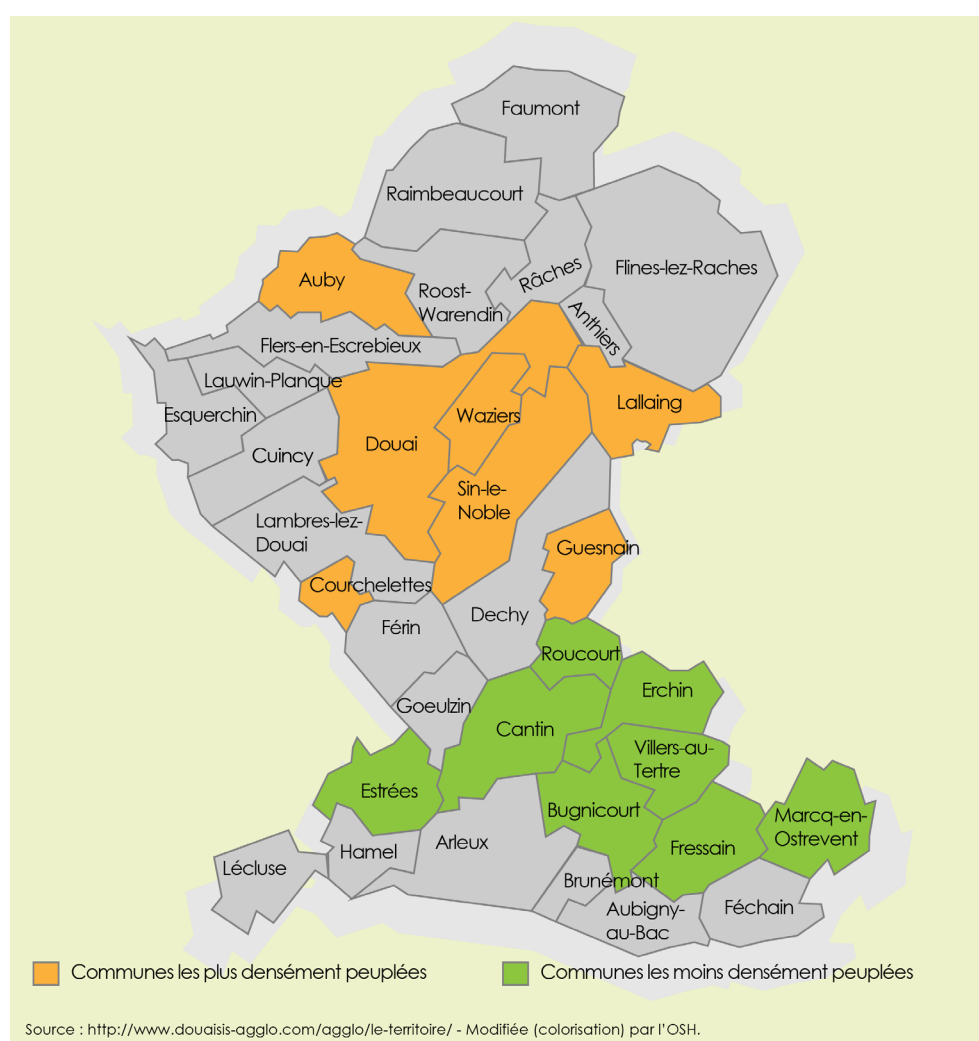
Au 1^{er} janvier 2014, la densité de population y était de 636,8 habitants/km² (Superficie : 236 km²), contre 453,3 pour le Département du Nord (Superficie : 5743 km²) et 188,2 pour la Région des Hauts-de-France (Superficie : 31 814 km²) ¹.

Les communes les plus densément peuplées sont :

- Douai : 2 413 habitants/ km² ;
- Waziers : 1 727 habitants/ km² ;
- Courchelettes : 1 657 habitants/ km² ;
- Sin-Le-Noble : 1 359 habitants/ km² ;
- Guesnain : 1 159 habitants/ km² ;
- Lallaing : 1 039 habitants/ km² ;
- Auby : 1 028 habitants/ km².

Les communes les moins densément peuplées sont :

- Marcq-en-Ostrevent : 114 habitants/ km² ;
- Villers-au-tertre : 134 habitants/ km² ;
- Erchin : 135 habitants/ km² ;
- Roucourt : 140 habitants/ km² ;
- Fressain : 141 habitants/ km² ;
- Bugnicourt : 149 habitants/ km² ;
- Cantin : 164 habitants/ km² ;
- Estrées : 190 habitants/ km².



1. Source : INSEE –Comparateur de territoire – Chiffres détaillés

Globalement, le territoire de la CAD est un territoire périurbain, avec des zones fortement peuplées, mais marqué par une grande diversité de paysages allant de la ville au rural. La CAD se subdivise en cinq grandes zones :

- l'extrême nord de la CAD, principalement la commune de Faumont, se situe dans le territoire de la Pévèle, amorce de la campagne lilloise ;
- viennent ensuite les plaines de la Scarpe, située dans le Parc Naturel Régional (PNR) Scarpe Escaut. Sont concernées les communes de Rambeau-court, Râches et Fines les Râches.
- au centre de la CAD se situe le pôle douaisien (principalement en orange sur la carte), fortement peuplé, qui correspond à l'ancien bassin minier ;
- une quatrième zone (principalement en vert sur la carte), le plateau de l'Ostrevent, se compose de grandes plaines agricoles ;
- enfin, la Vallée de la Sensée, située à l'extrême sud de la carte (sous la zone verte), comprend principalement des terrains boisés et humides.

En schématisant, l'agglomération se caractérise donc par un centre urbain densément peuplé entouré de deux zones plus rurales (au nord et au sud), cette configuration présentant le défi d'assurer du lien entre les zones les moins et les plus densément peuplées.

I. Fiche d'identification du territoire

1.1. Données socio-économiques

Données socio-démographiques ^[2]	CAD	Dép. du Nord	RHF	Années
Population totale ^[3]	150 123	2 603 472	6 006 156	2014
Revenu médian	17 685,6	18 574,7	18 635,7	2013
Taux de chômage (en%)	20,1	17,7	16,9	2014
Taux de pauvreté (en %) ^[4]	20,7	18,9	18,2	2013
RSA (en %) ^[5]	6,4	5,7	5	2014
Part des moins de 24 ans (en %)	32,0	33,9	32,3	2014
Part des plus de 60 ans (en %)	23,4	20,9	22,1	2014
Familles monoparentales – Femmes (en %)	14,5	14,3	13,1	2014
Espérance de vie à la naissance (ans)- Homme	75,4 ^[6]	76,8	76,7	2015
Espérance de vie à la naissance (ans)- Femme	83,1 ^[7]	83,2	83,4	2015
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	12,4 ^[8]	13,3	12,5	2015

Les indicateurs de la Communauté d'agglomération du Douaisis montrent une fragilité d'une part importante de sa population. Tant le taux de chômage que le taux de pauvreté avoisinent les 20 %, avec des taux plus élevés que pour le Département du Nord ou la Région des Hauts de France. Au niveau des allocataires du RSA, le pourcentage est légèrement plus élevé que pour le reste du Département ou de la Région.

Si la part des moins de 24 ans est similaire aux moyennes du Département et de la Région, la part des plus de 60 ans est plus élevée qu'au niveau de l'ensemble du Département, mais aussi légèrement plus élevée qu'en Région des Hauts de France. Le taux de natalité suit un même mouvement, relativement proche de la moyenne régionale mais plus faible que pour le reste du Département. L'espérance de vie des femmes est relativement proche des moyennes départementale et régionale, on constate une espérance de vie masculine plus brève d'une année.

2. Source : INSEE- Comparateur de territoire – Chiffres détaillés ; Dossier complet : CC de la Région d'Audruicq - 2013

3. Population municipale.

4. Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en €). L'Insee, comme l'Etat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

5. Sources : CAF

6. Source : OR2S. Période 2011-2014.

7. Source : OR2S. Période 2011-2014

8. Source : OR2S.



Situation socio-économique en Région des Hauts de France

Troisième région de France par la taille de sa population, les Hauts de France connaissent pourtant un des taux d'accroissement de population les plus faibles, entre 1975 et 2013, et ce malgré un taux de fécondité les plus élevés de l'Hexagone. C'est une population plutôt **jeune** par rapport au reste du Pays. En 2013, 32,8 % des habitants ont moins de 25 ans, contre 30 % dans le reste du pays. Notons néanmoins que la part des moins de 25 ans n'a cessé de décroître, de 0,32 % en moyenne annuelle entre 1975 et 2008, alors qu'on notait une augmentation de 0,13 % dans le reste de la France sur la même période. Pour ce qui est des classes d'âge supérieures, les 60 ans et plus représentent 21,7 % de la population contre 25,5 % dans le reste de la France.

Les Hauts de France sont marqués par une certaine fragilité sociale. **Le taux de chômage** des 15 ans et plus est le plus important de toutes les régions. En 2013, une personne sur 6 en Région des Hauts de France est au chômage. Des disparités géographiques sont néanmoins à noter, la partie ouest des Hauts de France affichant des taux plus faibles que le taux national. Parmi les 15-24 ans, 36,5 % des personnes sont au chômage, avec un écart de + 8,2 points avec le reste de la France. Le chômage des jeunes touche la Région des Hauts de France dans son ensemble.

En 2014, **le revenu moyen** en Hauts de France est de 22 954 €, contre 26 199 € pour le reste de la France. Les zones rurales se démarquent en affichant en moyenne 1 000 € de revenus annuels supplémentaires que les autres zones rurales de France (25 908 € contre 24 887 €).

Source : Diagnostic territorialisé des Hauts de France – OR2S – Janvier 2017.

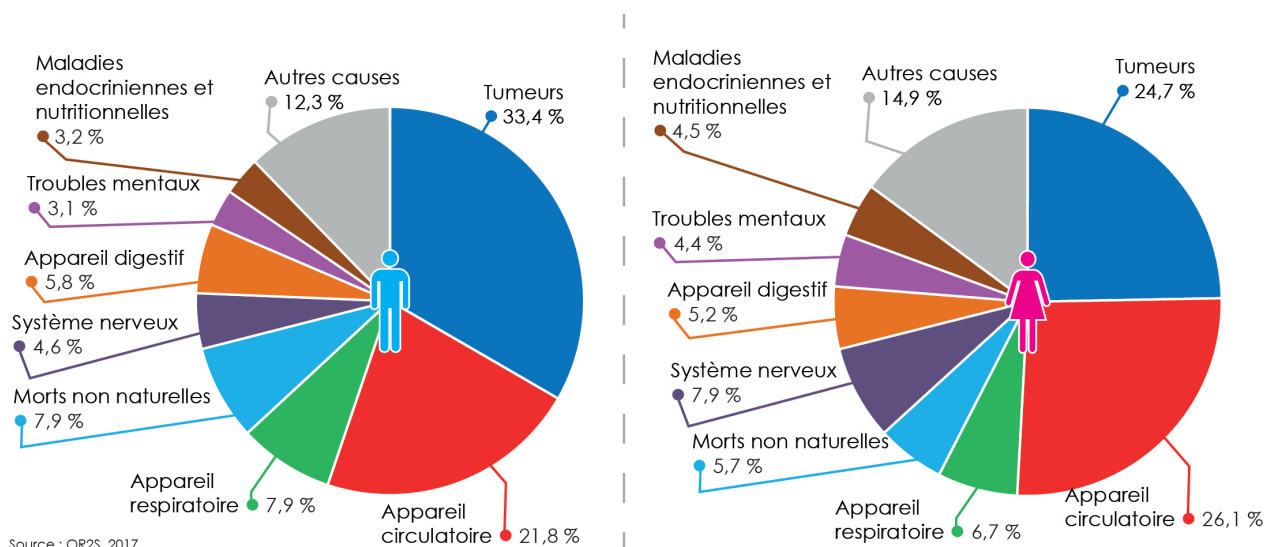
1.2. Données de santé

Données de santé ^[9] Année 2010-2013	CAD	Dép. du Nord	RHF	France
Mortalité - Homme	132,7	125,7	125	100
Mortalité - Femme	125,9	120,8	120,5	100

La mortalité, tant féminine que masculine, au sein de la Communauté d'Agglomération du Douaisis est bien supérieure à la moyenne nationale, mais également vis-à-vis des moyennes régionales et départementales.

Au niveau départemental, les résultats de la CAD la rapprochent plus des taux affichés dans le Département du Pas-de-Calais – Département où se situe le territoire de la CCR d'Audruicq, autre territoire-pilote d'AD-In-que dans le Département du Nord. Nous allons voir que cette surmortalité est d'autant plus préoccupante que les causes de décès sont en lien avec des pathologies évitables car liées en partie aux comportements de santé.

Répartition des principales causes de décès – 2012-2014 – Département du Nord ^[10]



A l'image du Département du Pas-de-Calais – voir diagnostic de la CCR d'Audruicq –, tant au niveau des femmes que des hommes, **les deux premières causes de décès** sont **les tumeurs** et les pathologies liées à **l'appareil circulatoire**, mais dans un ordre inversé : les tumeurs sont plus fréquentes chez les hommes tandis que chez les femmes, ce sont les pathologies liées à l'appareil circulatoire qui prédominent.

Une différence genrée intervient concernant **la troisième cause de décès** : chez les hommes, il s'agit des pathologies liées à **l'appareil respiratoire** ou **les causes non naturelles** ; chez les femmes, ce sont les pathologies liées au **système nerveux** qui apparaissent en troisième position (si on exclut dans les deux groupes les causes "autres", produit d'un regroupement statistique).

Nous présentons également des données en termes de comportements de santé, directement liées au projet AD-In telle que la consommation de fruits et de légumes. Les données sont ici présentées au niveau national, pour permettre une comparaison avec le territoire national belge.

Comportements de santé ^[11]		Année
Consommation d'au moins un fruit ou un légume la veille (en %) - France		
Fruits	61,5	2008
Légumes	86,7	

Selon le baromètre français Santé Nutrition de 2008, à l'échelle nationale, **la consommation de fruits est une habitude moins ancrée que la consommation de légumes**. Ce constat est similaire à celui de la Belgique, bien que les données aient été collectées de manière différente, ce qui enjoint à la prudence dans la comparaison. Les personnes qui n'ont consommé aucun fruit la veille sont 2,6 fois plus nombreuses que les personnes qui n'ont consommé aucun légume. En moyenne, les français mangent une fois un fruit, contre 1,7 fois un légume par jour.

Les Français de 12 à 75 ans interrogés ont consommé en moyenne 2,6 fois des fruits et légumes la veille de l'interview. Ils sont 11,8 % à en avoir mangé au moins 5 (13 % des femmes et 10,7 % des hommes). Ce pourcentage est nettement plus important chez les 55-75 ans (20,1 % des hommes et 24,9 % des femmes). On constate un lien entre connaissance et respect du repère de consommation de fruits et légumes uniquement chez les adultes : 14,6% des individus entre 19 et 75 ans ayant déclaré qu'il est important de manger 5 fruits et légumes l'ont fait la veille. Parmi ceux qui ne le savaient pas, ils sont 10 % à l'avoir fait ^[12]. Néanmoins, un tel constat montre néanmoins également que seules 14 % des personnes connaissant ce principe d'équilibre alimentaire l'appliquent. La consommation de fruits et légumes est plus importante chez les individus ayant un niveau d'étude supérieur au baccalauréat.

L'ancienne Région Nord-Pas-de-Calais est celle où la consommation de fruits et légumes est la plus faible, comparé au reste du territoire français.

1.2.1. Représentations liées à l'alimentation ^[13]

Dans toutes les Régions de France, une personne sur quatre considère que l'alimentation est avant tout "une chose indispensable pour vivre". Pour une personne sur cinq, c'est "un plaisir gustatif". Globalement, les réponses sont très proches d'une Région à l'autre. L'ancienne Région du Nord-Pas-de-Calais se distingue néanmoins en accordant une place moins importante à l'item présentant l'alimentation comme "un bon moment à partager".

11. Source : Baromètre santé nutrition 2008 – pourcentage de personne ayant consommé au moins un fruit ou un légume la veille de l'interview.

12. (p<0,05). Source : baromètre santé nutrition, p.124

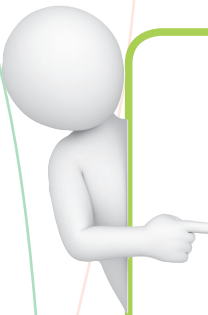
1.2.2. Représentations liées à l'équilibre alimentaire ^[14]

En premier lieu, l'équilibre alimentaire est perçu comme étant "une alimentation variée" et ce, dans toutes les Régions de France. Les consommateurs de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais ont un peu moins cité cet item, respectivement, 55,4 % et 55,8 % contre une moyenne nationale à 60 %. "Favoriser certains aliments" est en seconde position, particulièrement dans l'ancienne Région Nord-Pas-de-Calais (54,9 %). "Eviter certains aliments" arrive en troisième position dans toutes les Régions.

78 % des Français considèrent avoir une alimentation plutôt ou très équilibrée. Les habitants du Nord-Pas-de-Calais sont les moins nombreux à estimer leur consommation de légumes suffisante. La tendance est similaire quant à la consommation de fruits.

13. Source : Baromètre santé nutrition, p.81

14. Source : Baromètre santé nutrition, p.86



Situation sociosanitaire en Région des Hauts de France

Entre 2006 et 2013, en moyenne annuelle, la Région des Hauts de France a enregistré 53.100 décès. La Région des Hauts de France affiche une surmortalité de 20% par rapport aux moyennes nationales tant chez les hommes que chez les femmes. De nouveau, ce phénomène est plus prégnant dans les unités urbaines d'au moins 100 000 habitants où la surmortalité atteint 28 % chez les hommes et 25 % chez les femmes. En zones rurales, la surmortalité est d'un peu plus de 10 %, tant chez les hommes que chez les femmes. Pour les moins de 65 ans, le constat est encore plus interpellant, puisque la surmortalité des hommes est de 33 %, tandis que celle des femmes est de 26 %. De nouveau, les zones urbaines se démarquent négativement avec une surmortalité masculine de 40 % et 30 % au niveau des femmes.

En 2006-2013, l'espérance de vie est inférieure de 2,8 ans pour les hommes (75,3 ans contre 78,1 ans) et de 2,1 ans pour les femmes (82,7 ans contre 84,8 ans) par rapport au reste de la France. En zones rurales, les écarts sont plus faibles, moins 1,1 an pour les deux genres. Dans les unités urbaines d'au moins 100 000 habitants, l'écart est de 3,4 ans pour les hommes et 2,3 pour les femmes.

Entre 1980-87 et 2006-2013, la mortalité a diminué partout en France, mais un peu moins rapidement en Région des Hauts de France depuis 1999-2006, creusant encore le différentiel.

En Hauts de France, les habitants de 18 à 75 ans présentent une corpulence supérieure à l'ensemble des Français tant chez les hommes que chez les femmes. Concernant l'obésité, les hommes des Hauts de France présentent un écart de 5 points avec le reste de la France (14,9 % versus 10 %). Pour les femmes, l'écart est de deux points (12,1 % versus 9,9 %). Concernant le surpoids, les femmes présentent un écart de 10 points (42,6 versus 32,4 %). Cet écart est de 5,5 points pour les hommes (54,6 % versus 49,1%). En résumé, un homme sur deux habitant les Hauts de France est en surpoids, ainsi que deux femmes sur cinq.

Source : Diagnostic territorialisé des Hauts de France –OR2S – Janvier 2017.

1.3. Données agricoles ^[15]

Nombre d'exploitations	Superficie agricole utilisée (en ares)	Année
229	1 212 900	2010

Selon les dernières données disponibles qui datent de 2010, la CAD compte 229 exploitations agricoles, ce qui représente néanmoins une diminution de 26 % entre 2000 et 2010 ^[16]. En moyenne, une exploitation agricole de la CAD s'étend sur 55 ha.

54 % de la surface totale de la CAD est occupé par des exploitations agricoles, contre 70 % dans le Département du Nord. On constate par ailleurs une diminution de 5 % de la surface agricole totale entre 2000 et 2010.

La Communauté d'agglomération du Douaisis a connaissance d'environ 180 exploitations agricoles du territoire (sur le 229 existantes sur le territoire), à qui elle adresse l'ensemble des informations liées à la politique agricole. Près de 120 agriculteurs ont participé et/ou participent à une ou plusieurs actions de cette politique agricole. 42 exploitants agricoles qui travaillent en vente directe ont signé la Charte "De la terre à la table", et sont présents dans le guide des producteurs locaux (voir page 26).

En 2010, l'assolement culturel de l'arrondissement est le suivant : grandes cultures (céréales oléo-protéagineux et betteraves sucrières) : 67 % ; légumes : 5 % ; pommes de terre : 5 % ; surfaces fourragères (prairies et fourrages) : 16 % et jachère : 7 %.

L'activité d'élevage, comme dans le reste du territoire régional, est en net déclin (-17 % des surfaces entre 1988 et 2000).

Typologie des systèmes d'exploitation

Suite à une série d'enquêtes réalisées auprès de producteurs en 2010, une typologie a été créée. Celle-ci fait la corrélation entre le système d'exploitation et les circuits de commercialisation. L'enquête fait apparaître 4 types différents de systèmes d'exploitation, caractérisés par les critères suivants : nature des cultures/élevage présents sur l'exploitation et créneaux de vente.

- Modèle "industriel" : grandes cultures dominantes, maraîchage industriel, pas d'élevage, filières longues (12 producteurs)
- Modèle "coopératif" : grandes cultures ou polyculture et élevage en filières longues (25 et 24 producteurs)
- Modèle "circuits courts de complément" : polyculture ou élevage+maraîchage : coexistence filières longue et courte (30 producteurs)
- Exploitations ayant professionnalisé leur vente en circuits courts (± 20 producteurs)

En 2016, le territoire de la CAD comptait 11 producteurs bio en maraîchage, grandes cultures, apiculture et élevage. Pour 2017, quatre projets de conversion sont en cours. Fin 2016, 150 hectares sont cultivés en bio, soit 1,3 % de la surface cultivée.

15. Source : Données internes – CAD

16. Une diminution de 40% du nombre d'exploitations était déjà intervenue entre 1988 et 2000, principalement due à l'agrandissement des exploitations.

Source : CERDD, "la dialogue pour une stratégie alimentaire durable dans la Communauté d'agglomération du Douaisis", Septembre 2016

II. Identité politique du territoire

2.1. Répartition des compétences

Deux instances ont en charge la gestion de la CAD :

- le bureau communautaire, composé de 15 vice-présidents élus ;
- le conseil communautaire, dont les 60 membres sont issus des 35 conseils municipaux des communes représentées. Il est présidé par Christian Poiret.

Christian Poiret	Président du conseil communautaire
Vice-présidents	
Martial Vandewoestyne	1 ^{er} vice-président Déchets, Énergie, Environnement, Développement durable
Jean-Luc Hallé	2 ^e vice-président Développement rural, Politique agricole, Espaces naturels
Frédéric Chéreau	3 ^e vice-président Habitat, Logement, Hébergement, Gens du voyage
Freddy Kaczmarek	4 ^e vice-président Cohésion sociale
Lionel Courdavault	5 ^e vice-président Foncier, Urbanisme, Gayant-expo
Bruno Vandeville	6 ^e vice-président Prospective, Financements projets , TIC
Alain Segond	7 ^e vice-président Archéologie
Jean-Jacques Peyraud	8 ^e vice-président Certifications, Commission d'appel d'offres
Christophe Dumont	9 ^e vice-président Gestion des équipements publics
Gilles Poulain	10 ^e vice-président Bâtiments, Accessibilité
Claude Hego	11 ^e vice-président Contrôle de gestion, Location de matériel, Achat groupés
Dominique Richard	12 ^e vice-président Finances
Jean-Paul Fontaine	13 ^e vice-président Assainissement, Eau potable, Hydraulique
Jean-Michel Szatny	14 ^e vice-président Développement touristique
Didier Tassel	15 ^{ème} vice-président Voirie, Electricité

Parmi les 15 vice-présidents, nous avons identifié les représentants en charge des compétences en lien avec les objectifs du projet AD-In :

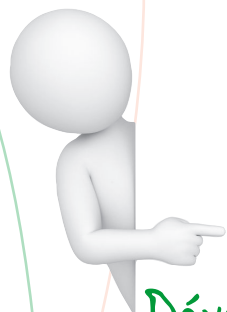
- Jean-Luc Hallé, en charge des compétences "Développement rural, Politique agricole, Espaces naturels" ;
- Martial Vandewoestyne, en charge des compétences "Déchets, Énergie, Environnement, Développement durable" ;
- Freddy Kaczmarek, en charge de la compétence "Cohésion sociale" - un chargé de mission "alimentation-santé-environnement" vient d'être désigné au sein de ce Département.

Ce sont les vice-présidents les plus concernés par les objectifs du projet AD-In. Notons néanmoins que les enjeux liés à l'alimentation concernent plusieurs directions de la CAD (Eau, Développement Economique et notamment ESS, Déchets...).

La direction Développement rural et cadre de vie, dont Jean-Luc Hallé est le vice-président référent, est en charge de la politique agricole et alimentaire. Les directions concernées par les compétences des deux autres vice-présidents (Pôle Cohésion Sociale, Direction Développement durable, et Direction des déchets) ont été conviées et ont participé à la concertation "alimentation-santé-environnement".

Parallèlement, un Conseil de développement est chargé de remettre des avis, à titre consultatif. Ce conseil est composé de 75 membres issus de la société civile (chefs d'entreprises, salariés, responsables d'associations, représentants syndicaux ou membres de professions libérales).

La politique agricole et alimentaire de la CAD a été présentée au Conseil de développement fin 2016. Il s'agit avant tout de recueillir les avis de la Commission sur cette politique, et de permettre aux membres de la Commission, acteurs de structures diverses du territoire, de co-porter la démarche localement.



Mise en contexte

Développement d'une politique agricole et alimentaire au sein de la CAD

En 2008, dans le cadre de sa politique Trame Verte et Bleue ^[17], la Communauté d'Agglomération du Douaisis investit le champ agricole. Les agriculteurs sont impliqués comme acteurs de la Trame Verte et Bleue. Il s'agit de valoriser leur savoir-faire et leur contribution à l'économie rurale. Ainsi, une première étude est lancée en 2009 sur les circuits courts (analyse de l'offre et de la demande). Sur la base de cette étude se met en place une concertation pour définir une politique agricole locale avec :

- l'organisation d'un forum en octobre 2010 et l'animation d'un lieu d'échange autour de l'agriculture durable regroupant une quinzaine d'acteurs agricoles et associatifs. Ce groupe est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet territorial en matière d'agriculture durable ;
- le lancement d'actions pilotes pour promouvoir les circuits courts : la création d'une marque "De la terre à la table" et la mise en place d'une charte de partenariats entre producteurs en vente directe et Communauté d'agglomération ; la réalisation d'un guide des producteurs locaux "De la terre à la table" ; la mise en place du premier marché annuel de producteurs locaux en octobre 2011 ; la réalisation d'un diagnostic restauration collective en 2012 ; l'aide à l'installation ou encore la plantation de haies bocagères.

Tous ces éléments ont permis de mûrir la politique agricole et de proposer en 2013 un programme pluriannuel et multipartenarial de 22 actions concrètes pour le territoire. La Région a contractualisé avec la CAD ce programme d'actions agricoles et alimentaires, lui conférant ainsi des moyens et une reconnaissance sous un format innovant et expérimental : le CAAP' Agglo.

Dans le cadre de cette politique agricole, les acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation ont entre-autres construit ensemble un plan d'actions pluriannuel et multi partenarial consacré au développement de la bio sur le territoire, le Plan BIO-CAD.

Plus récemment, cette politique s'est renforcée en se dotant de nouvelles ambitions : faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre des habitants du territoire, notamment en développant le volet "santé". Une concertation territoriale autour de l'alimentation et de la santé-environnement a permis de construire une nouvelle programmation complémentaire des 2 premières (la politique agricole, via le CAAP' Agglo et le Plan BioCAD).

17. La Trame Verte et Bleue est un réseau de plus de 200 km de chemins de randonnées et 145 km de cours d'eau, ruisseaux, rivières et fossés.

Ces 3 programmations (la politique agricole, le plan BIOCAD et le programme d'actions alimentation-santé-environnement) forment le Projet Alimentaire Territorial de la CAD. Celui-ci, officiellement reconnu par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt depuis 2017, repose notamment sur des diagnostics partagés et une mise en œuvre pluriannuelle et multipartenariale des actions.

La CAD se positionne en animateur d'une démarche qu'elle souhaite ascendante en créant les conditions d'un réel dialogue indispensable à l'élaboration d'une politique commune partagée. Elle apporte ainsi progressivement, et avec un nombre croissant de partenaires, une réponse transversale à des enjeux multiples : santé, environnement, paysage, économie locale ou encore l'emploi.

Aujourd'hui, au travers de ces trois programmations, les acteurs locaux impliqués dans le projet alimentaire territorial sont nombreux et contribuent ainsi à la convergence des actions vers une véritable transition du système alimentaire.

Pour démultiplier l'impact de ce projet alimentaire auprès du plus grand nombre d'habitants, la CAD a également proposé dans le cadre de son P.A.T. de décliner cette approche à l'échelle de 2 communes pilotes, et de 2 établissements scolaires.



La politique agricole : du CAAP'AGGLO ^[18] à Agricad

Dans le cadre de sa politique de transformation écologique et sociale, le contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération, passé entre une collectivité et la Région, vise à mettre en place une dynamique territoriale autour des questions liées à l'alimentation.

Partant d'une opération de gouvernance alimentaire, la CAD ambitionne de réfléchir à la question d'une alimentation de qualité pour tous par le biais d'un dispositif régional expérimental.

Cinq objectifs stratégiques ont été définis :

1. maintenir et développer un tissu d'exploitations agricoles dense et diversifié dans un contexte de pression foncière : préservation du foncier à vocation agricole et alimentaire, pérennisation de l'emploi agricole et des fermes.
2. remettre l'agriculture locale au cœur des enjeux alimentaires du territoire et amener le consommateur à manger local : actions de formation et d'information auprès de citoyens, consolidation des circuits courts, développement d'une offre bio et locale dans la restauration collective.
3. Concilier la préservation des ressources et l'efficacité des exploitations par des pratiques novatrices.
4. intégrer la dimension agricole et alimentaire dans le projet d'écoquartier du Raquet : production maraîchère de proximité par le biais de jardins familiaux et de chantiers d'insertion.
5. doter le territoire de moyens humains financiers pour accompagner les projets.

Au total, 22 actions concrètes ont été mises en place dans le cadre de cette gouvernance multi-partenariale. L'action 15 du CAAP'AGGLO 'Concertation territoriale sur l'agriculture biologique' et l'action 5 'Réflexion transversale sur l'alimentation' ont donné lieu à des nouvelles démarches de concertation et de dialogue qui ont permis de co-construire des programmations complémentaires aux actions concrètes, notamment la concertation Alimentation-Environnement-Santé.

En 2018, cette politique sera évaluée et actualisée. Une nouvelle programmation intitulée Agricad prendra le relais du CAAP'Agglo.

18. Source : http://www.eauetbio.org/wp-content/uploads/2015/10/CAAP_agglo_CAD-Region.pdf.

Plan BIOCAD

Afin de proposer un plan de développement de l'agriculture et l'alimentation biologiques, la CAD a engagé en 2014 une concertation territoriale qui a abouti fin 2015 au plan BIOCAD.

Afin de garantir la participation de tous, et faire du développement de la filière bio un objectif partagé par tous les acteurs impliqués de près ou de loin par la question alimentaire, la méthodologie retenue fut celle du dialogue territorial, avec comme première étape l'organisation d'un forum ouvert. Lors de ce forum, organisé en juin 2014, les participants ont eux-mêmes défini 26 ateliers pour aborder 60 thématiques.

L'enjeu de cette démarche était que le plan soit porté par tous les acteurs du territoire et non uniquement par la CAD ; que ces acteurs soient en faveur du bio ou pas. L'objectif central est que les citoyens trouvent l'essentiel de leur nourriture, notamment biologique, localement.

Un Conseil Permanent de la Concertation a été mis en place en vue d'assurer que la démarche reste participative. Ce Conseil ne s'est pas prononcé sur le contenu du plan ou le bienfondé des actions décidées mais s'est porté garant pour que le processus reste partenarial et concerté. Les membres du Conseil ont été formés pour assurer les animations des groupes de travail suite au Forum ouvert. Un Comité de pilotage coordonne l'ensemble du dispositif.

Cette démarche de concertation a permis de co-construire 19 actions concrètes, travaillées au sein de 5 groupes de travail :

- accompagner le changement des agriculteurs et des consommateurs ;
- dynamique collective des agriculteurs sur le Douaisis au service des changements de pratiques ;
- favoriser une économie du bio ;
- sécurisation de la conversion et de l'installation bio ;
- sensibilisation à la consommation de produits bio.

Parmi les 19 actions du plan BIOCAD, citons notamment :

• **Paniers bio accessibles pour tous dans le Douaisis**

Cette action portée par le Gabnor ^[19] et A Pro Bio ^[20], et financée par l'Etat et la CAD dans le cadre de la Politique de la Ville, vise à rendre accessibles des paniers de produits bio et locaux à des personnes ayant de faibles revenus (allocataires de minima sociaux et/ou avec un quotient familial inférieur ou égal à 700 €). Pour cela, les paniers sont proposés via des structures relais (ex. centres sociaux), à des tarifs réduits (50% du prix), et sont accompagnés d'ateliers de formation pour les professionnels relais (ex. référents familles de centres sociaux), et de temps de sensibilisation pour les usagers (ex. visite de ferme, ateliers cuisine). L'idée est de faire tomber les idées reçues autour du bio, et d'accompagner les structures à animer de façon autonome le dispositif. Une réflexion est parallèlement en cours pour assurer la viabilité économique d'un tel dispositif via le ticket modérateur. Le centre social de Dorignies est actuellement engagé dans ce dispositif, avec une réelle satisfaction des bénéficiaires de ces paniers.

19. Groupement des Agriculteurs bio du Nord-Pas-de-Calais

20. A PRO BIO accompagne le développement de la filière bio régionale en tant que Pôle de Ressources, de Promotion et de Développement.

Source : <http://www.aprobio.fr/apb/>

- **La mise en place d'un espace de conversion sur l'éco-quartier du Raquet Sin-le-Noble**

La CAD a réservé 13 ha de champs sur l'éco-quartier du Raquet pour les mettre à disposition d'agriculteurs du territoire qui souhaitent se convertir au bio. Sur la base d'un appel à candidatures, 10 demandes ont été reçues, et 3 producteurs ont été retenus par un comité multipartenarial. Les 7 autres se sont vus proposer un accompagnement individualisé sur leurs propres terres.

Concertation territoriale "Alimentation, Santé et Environnement" ^[21]

Cette concertation a débuté en 2015 par des entretiens individuels avec des acteurs clés du territoire, à la fois pour dégager les principaux sujets d'intérêt à aborder lors de cette concertation mais aussi pour assurer la mobilisation de ces acteurs et celle de tous les acteurs potentiellement intéressés par cette démarche de concertation. Les différents points de vue ont ainsi pu être confrontés. Lors de cette étape préliminaire, trois objectifs ont pu être atteints :

1. échanger sur le contexte local, les enjeux de la concertation et les conditions de réussite ;
2. réaliser un travail préliminaire de diagnostic (comportements alimentaires, en lien avec la santé et l'environnement ; le paysage alimentaire local ; la sensibilisation et l'éducation alimentaire ; les acteurs et actions de l'alimentation, de la santé et de l'environnement sur le territoire) ;
3. mettre en œuvre des actions-pilotes autour du bien-être et des savoir-faire alimentaires (animation santé pour les scolaires, rendez-vous jardins ; rendez-vous du goût...).

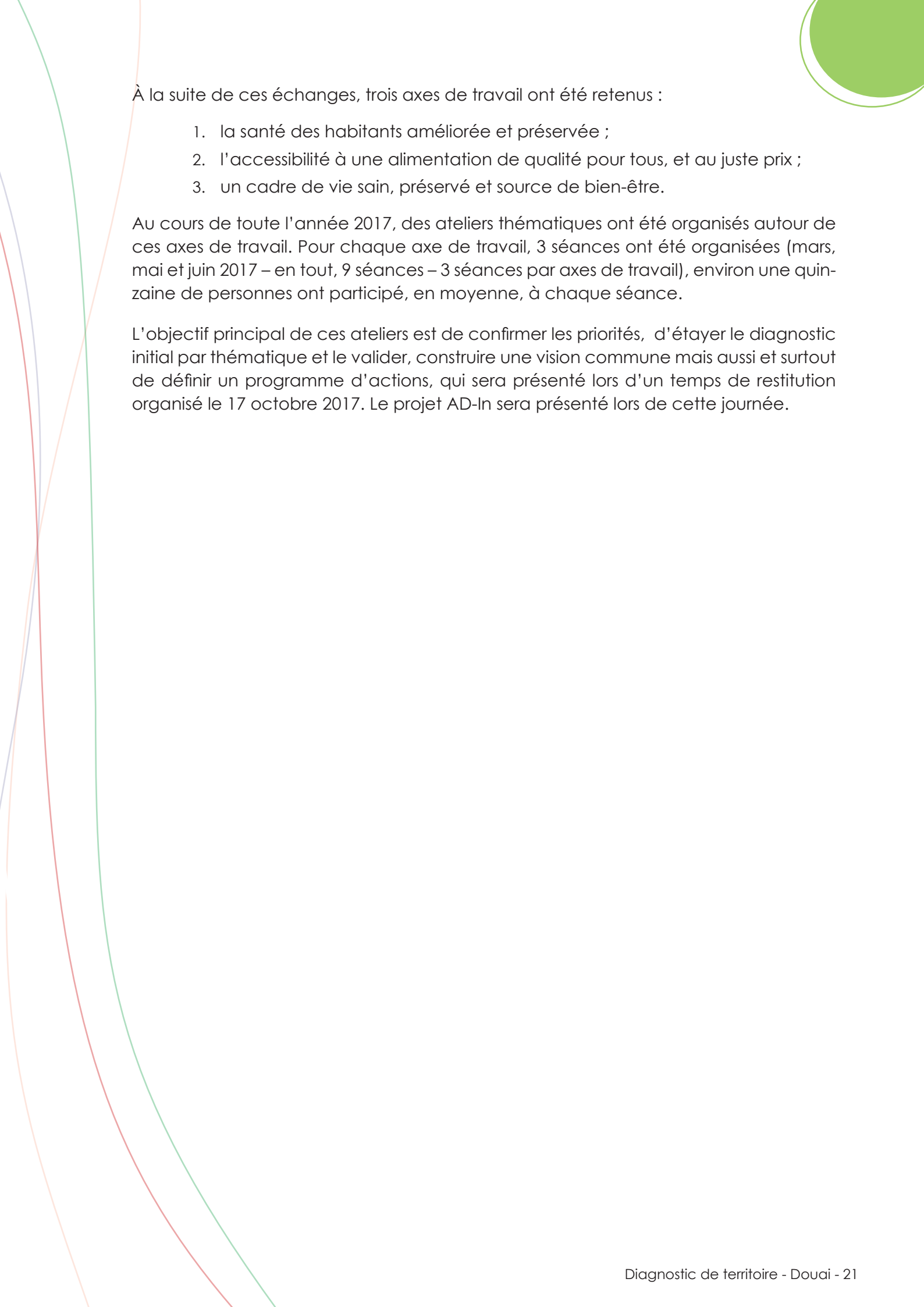
Une première rencontre plus générale a eu lieu en février 2017 en vue de dégager des enjeux prioritaires et mettre en place des groupes de travail spécifiques dans le cadre d'une journée d'échanges et de réflexion, "Alimentons le débat [22]" . Environ une centaine de participants ont pris part à cette rencontre. Les partenaires AD-In ont pris part au processus à partir de cette étape.

Quatre objectifs ont animé cette journée :

1. poursuivre le développement de la dynamique collective entre acteurs locaux de l'alimentation ;
2. valider les enjeux prioritaires du plan d'actions sur l'alimentation dans le douaisis ;
3. mettre en évidence les points de convergence et de divergence qui animent le débat sur l'alimentation, la santé et l'environnement ;
4. définir les champs d'actions prioritaires du programme pluriannuel.

21. Source : Documents réalisés par la CAD remis aux participants.

22. Source : CERDD, "la dialogue pour une stratégie alimentaire durable dans la Communauté d'agglomération du Douaisis", Septembre 2016.



À la suite de ces échanges, trois axes de travail ont été retenus :

1. la santé des habitants améliorée et préservée ;
2. l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous, et au juste prix ;
3. un cadre de vie sain, préservé et source de bien-être.

Au cours de toute l'année 2017, des ateliers thématiques ont été organisés autour de ces axes de travail. Pour chaque axe de travail, 3 séances ont été organisées (mars, mai et juin 2017 – en tout, 9 séances – 3 séances par axes de travail), environ une quinzaine de personnes ont participé, en moyenne, à chaque séance.

L'objectif principal de ces ateliers est de confirmer les priorités, d'étayer le diagnostic initial par thématique et le valider, construire une vision commune mais aussi et surtout de définir un programme d'actions, qui sera présenté lors d'un temps de restitution organisé le 17 octobre 2017. Le projet AD-In sera présenté lors de cette journée.

2.2. Autres dispositifs locaux

2.2.1. Contrat de Ville 2015-2020 de la CAD

Un Contrat de Ville est un outil de gouvernance qui s'inscrit dans la politique de la Ville visant à créer un partenariat entre l'ensemble des forces vives d'un territoire, et ce, au profit des quartiers dits "prioritaires". Neuf zones communales ou intercommunales ont été définies, réparties sur 6 communes. Les citoyens sont invités à s'impliquer dans cette relation contractuelle avec l'Etat, notamment par la mise en place de conseils citoyens.

Le contrat de ville de la CAD s'articule autour de 4 piliers :

1. le développement économique et de l'emploi : encourager le maintien et le développement des entreprises et de l'emploi local et aide à l'emploi pour les jeunes : accompagner les jeunes vers l'emploi, lever les freins à l'emploi ;
2. le cadre de vie et le renouvellement urbain : création d'équipements, mobilité et installation de nouvelles activités dans le quartier, réhabilitation des logements, etc. ;
3. la cohésion sociale : soutien aux équipements sociaux, culturels et sportifs et aux associations. Investissement complémentaire dans l'éducation, la santé et la justice, la mobilité ;
4. les valeurs de la république et la citoyenneté.

Le Contrat de Ville de la CAD prévoit de développer dans son troisième axe "la Cohésion sociale, levier de développement territorial" l'objectif de "Promouvoir la santé et faciliter l'accès aux droits et aux soins". Une des mesures envisagée pour cet objectif est de "développer les actions en faveur d'une alimentation équilibrée et de la consommation de produits locaux".

Dans le cadre de cette mesure, plusieurs actions concrètes ont été financées. En 2017, parmi les actions financées, les mesures prévues concernent l'accompagnement à l'aménagement, la gestion et l'animation des jardins suivants :

• Le jardin naturel partagé de Dorignies

L'objectif est d'associer, dans une démarche participative, les habitants du quartier à la co-construction d'un jardin naturel partagé, en vue d'une amélioration de leur environnement direct. Cette action s'appuie à la fois sur de la sensibilisation, des réunions mensuelles de concertation et l'aménagement concret du jardin. Des animations pédagogiques et des événements festifs et culturels complètent le projet.

- **Les jardins familiaux collectifs, par l'association des jardins familiaux et ouvriers du Douaisis**

Actions de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement destinées aux jardiniers adhérents mais également au grand public (compostage individuel, jardinage au naturel, action de lutte contre le dépôt sauvage d'ordures ménagères). Travail au sein des écoles et ateliers collectifs d'insertion par le jardinage. Le développement de cette action repose sur un travail avec l'ensemble des acteurs sociaux et partenaires associatifs et institutionnels.



- **Jardi-liens, Ville d'Auby**

Le quartier du Champ-Fromentin est un quartier résidentiel, au sein duquel cohabitent les locataires du bailleur social Norévie. Afin d'impulser une dynamique au sein de ce quartier, la municipalité et le bailleur souhaitent rassembler des résidents du quartier pour mettre en œuvre de nouvelles formes de participation, notamment par l'organisation d'un diagnostic en marchant et de jardins partagés et aux pieds des immeubles. La production de ces jardins serait redistribuée entre les résidents du quartier ou permettrait la confection d'un repas collectif pendant la période estivale.

- **"Une cité, une vie, un jardin", Quartier La clochette, Ville de Douai**

Le quartier "La clochette" a bénéficié, il y a quelques années, d'une réhabilitation des logements mais le comité de quartier constate aujourd'hui des déficiences dans l'entretien des espaces extérieurs, soit parce que les personnes sont trop âgées, soit parce les habitants ne savent pas ou n'osent pas faire leur jardin. A partir de cette réflexion, ces habitants souhaitent s'investir pour redonner du fleurissement à leur quartier mais également aménager des espaces de jardinage. Pour cela, ils souhaitent s'allouer les services d'intervenants spécialisés dans l'accompagnement pédagogique et ludique des familles : jardin partagé, construction de nouveaux espaces cohérents en lien avec les usages des familles, ateliers d'informations, plantations ou découverte autour de la nature. Ce retour à la terre pourrait également ouvrir ce public vers l'extérieur par la visite de jardins "extraordinaires" pour susciter de nouvelles envies sur ce quartier.

- **"Quand je sème de l'éducation... je récolte de la citoyenneté" par la ferme des Vanneaux**

Ce projet vise, en partenariat avec les acteurs locaux, à développer des activités pédagogiques et des actions autour de la nature, du développement durable pour permettre aux enfants et à leurs parents de partager des expériences communes et créer une dynamique intergénérationnelle dans le quartier autour du fleurissement, d'un jardin partagé, ou d'activités ludiques et éco citoyennes.

La CAD développe elle aussi des actions sur cette thématique dans le cadre de la programmation Contrat de Ville.

- Quartiers vivants, quartiers vivaces ;
- Du miel dans mon quartier.

D'autres actions programmation Contrat de Ville 2017 concernent l'accès aux produits locaux :

- **Des produits locaux accessibles à tous dans le Douaisis, Gabnor**

Pour rendre les produits biologiques plus accessibles au public plus vulnérable, ce projet cherche à réduire les freins économiques à la consommation bio, mais également les freins culturels et psycho-sociaux. Il combine plusieurs types d'actions :

- la distribution de paniers de fruits et légumes bio locaux, accessibles à moitié prix pour les personnes entrant dans les critères sociaux définis (voir page 19, action du plan BIOCAD) ;
- la consolidation du dispositif au sein des structures déjà parties prenantes ;
- la communication auprès de nouvelles structures ;
- des ateliers culinaires réguliers ;
- une formation des travailleurs sociaux impliqués ;
- une demi-journée d'échanges de pratiques à destination des animateurs impliqués dans le dispositif, dans la continuité de la formation, pour travailler sur les difficultés rencontrées en ateliers cuisine, et améliorer le travail de sensibilisation par des échanges méthodologiques entre professionnels ;
- des visites de fermes bio du territoire, pour rendre concrètes les connaissances abordées par le public, en ateliers cuisine, sur l'agriculture biologique ;
- un temps fort convivial : auberge espagnole et marché de producteurs bio locaux, réunissant tous les partenaires du projet : échanges entre agriculteurs et participants, partage d'un repas réalisé par les structures à partir des paniers bio, marché de producteurs pour découvrir les produits bio du territoire.

Enfin, deux structures d'aide alimentaire sont également impliquées dans des projets développés dans le cadre de la politique de la Ville visant cette accessibilité :

- **"Douaisis Passerelles", épicerie solidaire**

Ce projet s'articule autour de deux axes. D'une part, donner une impulsion plus accentuée dans le cadre de l'Épicerie Solidaire au développement des actions en faveur d'une alimentation équilibrée et de consommation des produits locaux par la formation et l'information sur l'alimentation, dont le marquage qualitatif des produits ainsi que par la promotion et l'identification des circuits courts et l'accompagnement des usagers vers un changement de pratiques alimentaires. D'autre part, la promotion de la santé avec l'intervention des organismes spécialisés de conseil et de dépistage.

- **Un Tremplin pour l'avenir, Episol 59, épicerie solidaire**

L'action consiste à organiser différents ateliers pour mener une sensibilisation sur l'importance de favoriser un mieux-être et ainsi promouvoir l'alimentation : ateliers cuisine et échanges de savoir-faire (2 fois par mois) ; atelier autour de la nutrition (apport théorique - 1 fois par mois) ; mise en place de petits déjeuners (2 x par mois) pour échanger sur l'alimentation en invitant des partenaires en lien avec la thématique souhaitée (importance de la prise d'un petit déjeuner, notion de plaisir, pourquoi je mange ?, les goûts, le rythme...), mise en place de conférence débat (1 x par mois), glanage des pommes de terre chez un producteur local et enfin, 3 rencontres prévues avec des producteurs locaux (développer le travail de partenariat en lien avec les bénévoles et ou adhérents + cueillette...).

Pour plus d'infos sur le secteur de l'aide alimentaire sur le territoire de la CAD, voir page 31.

Pour coordonner les actions financées dans le cadre de la politique de la ville, des réunions thématiques sont organisées.

2.2.2. Atelier Santé Ville du Douaisis, porté par la Plateforme Santé du Douaisis

L'Atelier Santé Ville du Douaisis (ASV) est un dispositif financé par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances et par les communautés des communes et d'agglomération.

Les objectifs du dispositif sont de réduire les inégalités de santé et favoriser l'accès aux soins, à la prévention et à l'éducation en santé, notamment auprès des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La Plateforme Santé du Douaisis est l'association locale chargée de porter l'ASV de la C.A.D. et de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent. Le coordinateur de l'ASV est fortement investi dans cette démarche territoriale autour de l'alimentation, la santé et l'environnement. Son expertise et son réseau sur les initiatives locales de santé, et notamment liées à l'alimentation, est un atout.

Alors que la plupart des territoires ont mis en place des Contrats Locaux de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé, il n'en existe pas à l'échelle de la CAD.

Les CLS favorisent la mise en œuvre de la politique régionale de santé adaptée et cohérente avec la réalité et les aspirations des territoires, pour des actions concrètes au plus près des habitants. Ce sont des contrats conclus par l'Agence Régionale de Santé et les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social". Art. L. 1434-17 du Code de santé publique.

Ils reposent sur une stratégie et des objectifs définis en commun, un programme d'actions pluriannuelles co-construit à partir des besoins locaux, ainsi qu'un suivi de la mise en œuvre et une évaluation des résultats.

La concertation alimentation-santé-environnement permet de préfigurer un contrat local de santé, en faisant état des besoins locaux de prévention santé liés à l'alimentation, dans une démarche partenariale, avec pour objectif la co-construction d'un programme d'actions pluriannuelles pour atteindre des objectifs partagés.

III. Développement de l'alimentation durable sur le territoire

Au vu des partenariats entre la collectivité territoriale et les associations de terrain qui existent sur le territoire de la CAD, nous avons choisi de présenter des initiatives en catégories plutôt qu'en distinguant secteur public et secteur privé. Cependant, le fait qu'une initiative soit reprise dans une catégorie n'implique pas que le projet ne concerne que cette catégorie, il s'agit ici d'une classification qui a avant tout pour objectif de faciliter la compréhension du lecteur. Par ailleurs, signalons que certaines initiatives sont déjà reprises dans la description des différents plans en cours et dispositifs locaux. Nous essaierons d'éviter ici les redites tout en signalant les liens qui existent entre les différents projets locaux.



3.1. Circuits courts – Distribution alternative

• Promotion des circuits courts par la CAD

Dans le cadre de cette promotion, la CAD édite le "Guide des producteurs locaux" et a mis en place une signalétique ad hoc sur l'ensemble du territoire permettant aux habitants de localiser plus aisément ces producteurs. Les 42 producteurs identifiés (et 9 restaurateurs qui utilisent des produits locaux) sont les seuls à pouvoir prendre part au marché annuel des producteurs locaux, organisé depuis 2011 dans le cadre de la politique agricole locale (action 10 du CAAP'AGGLO – améliorer l'identification des producteurs développant la vente directe). Pour bénéficier de ces différentes initiatives, les producteurs doivent signer la charte "De la terre à la table" comprenant une série de critères à respecter. En avril 2017, l'action "le rallye des produits locaux" a également été mise en place – concours lié à la fréquentation de producteurs locaux – mais a rencontré un succès restreint.

Parallèlement, d'autres initiatives de vente en circuits courts se développent. On peut notamment citer "La Ruche qui dit oui", portée par la Ferme des Vanneaux, ou encore les drives fermiers, avec l'arrivée d'un point relais à Douai Frais Marais.

La thématique de l'achat groupé suscite également de l'intérêt auprès des consommateurs. L'Union Ecologique de Flers s'organise pour réaliser des commandes groupées auprès de producteurs bios. Parallèlement, lors des échanges entre les participants aux Rendez-vous du Goût, la possibilité d'organiser un groupement d'achats pour s'approvisionner auprès des producteurs locaux est revenue de façon récurrente. Il y a un réel intérêt pour ces solutions permettant de manger mieux (local et/ou bio) en maîtrisant son budget.

3.2. Auto-production et cuisine

- **Les Rendez-vous jardins de la CAD (action pilote de la concertation Alimentation-Santé-Environnement)**

Mise en place fin 2015, l'objectif de cette initiative est de donner aux citoyens de la CAD les clés pour réaliser un potager sans intrants chimiques. Les activités, gratuites et accessibles aux enfants comme aux adultes, ont lieu deux fois par mois (de mai à octobre) dans un jardin différent sur une thématique spécifique : découverte et intérêt des plantes sauvages, aménager l'espace de son potager, un potager autonome, des plantes au service d'autres plantes, l'eau au potager, le potager pour débutant, jardiner sans produits chimiques, auxiliaires du potager, création de nichoirs, nourrir et protéger son jardin avant l'hiver.

En moyenne, une vingtaine de personnes participent à ces activités et des inscriptions sont souvent refusées en raison d'un manque de place, montrant le succès de l'initiative.

Un listing non exhaustif des jardins situés sur le territoire de la CAD se trouve en annexe.

- **Les Rendez-vous du goût (projet terminé actuellement)**

A l'initiative de la CAD et mis en place par l'association "Les Sens du goût", qui travaille plus largement sur la thématique du bien-être alimentaire, ce projet avait pour objectif de travailler avec des groupes d'habitants éloignés de la thématique de l'alimentation durable pour les impliquer ultérieurement dans le processus de concertation territoriale "Alimentation-Santé-Environnement" et ainsi prendre en compte les besoins et freins de publics plus fragilisés. Quatre groupes d'habitants ont été constitués, 3 au sein de centres sociaux et 1 avec une association de parents d'élèves d'une école située dans un quartier dit "prioritaire". Chaque groupe a participé à trois ateliers :

- Atelier 1 : faire connaissance et travailler autour des représentations du bien-être alimentaire. Concevoir collectivement un menu à élaborer lors du second atelier en y incluant des produits locaux et de saison ;
- Atelier 2 : élaboration de la recette et échanges sur les pratiques de chacun autour de cet acte concret qu'est la préparation du repas ;
- Atelier 3 : rencontre, autour d'un repas, entre les groupes d'habitants et des professionnels qui participent à la concertation "Alimentation-Santé-Environnement".

De ce processus a découlé un intérêt des habitants pour les groupements d'achats. Une réunion collective a donc été organisée avec des acteurs qui travaillent déjà sur ces groupements. Suite à cette rencontre, l'enthousiasme s'est néanmoins essoufflé face aux nombreux paramètres à prendre en compte (temps, moyens matériels...). Le centre social de Dorignies consolide pour le moment le projet de paniers bio accessibles. Les autres groupes réfléchissent aux paniers bio accessibles. La réflexion sur les groupements d'achat pourrait être reprise à terme pour aller plus loin.

De nombreux acteurs de la santé et du secteur culturel développent également des ateliers cuisine et de jardinage.

- **Programme de nutrition pour la santé, mis en place par la Maison de santé pluridisciplinaire de Douai**

Ce projet vise à organiser 10 ateliers diététiques avec pour contenu la préparation d'un menu à petit prix, l'accommodement des restes, faire ses achats au marché ou encore lire les étiquettes. Ce projet se fait en partenariat avec l'UTPAS Douai-Waziers.

- **"Basket et tabliers", mis en place par Douaisis santé pour Tous**

L'objectif est de promouvoir l'équilibre alimentaire en milieu défavorisé, principalement auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale par le biais d'actions se déroulant deux fois par semaine, pendant une période de 3, 6 ou 9 mois. Ce projet se fait en partenariat avec l'UTPAS Douai-Waziers.

- **Ateliers de cuisine et de jardinage, proposés par l'association "La clé de la rose"**

Depuis 2013, des ateliers cuisine sont organisés, réunissant environ une quinzaine de participants. Des actions de jardinage vont également être lancées. Ces actions sont mises en place avec la maison de quartier La Roseraie.

- **MJC Espace helios**

Cette maison de la jeunesse et de la culture déploie plusieurs actions autour de l'alimentation, dont notamment un atelier "légumes faciles", l'organisation d'un marché bio avec des partenaires locaux, un atelier "rien ne se perd", des sorties "découvertes des cueillettes"...

- **Le centre socio-culturel intercommunal "L'Ostrevent & la Sensée"**

Parmi les différentes actions mises en place par ce centre, citons notamment : l'animation de l'opération "un fruit à la récré" depuis 2009, l'organisation d'ateliers jardinage à destination de personnes retraitées, allocataires du RSA, ou encore, en situation de handicap (depuis 2012) mais également des ateliers cuisine sur différentes communes (Brunémont et Férin).

- **AFAD du Douaisis, accompagnement social et familial**

Organisation d'ateliers cuisine (3 mercredis par session à raison de 5 sessions par an). En 2015, parmi les thématiques on trouvait notamment les différentes méthodes de conservation et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La présentation de ces différentes initiatives n'est pas exhaustive et vise à montrer le dynamisme des acteurs de la CAD autour de la thématique de l'alimentation.

3.3. Lien entre producteurs et consommateurs

- **Les "Rendez-vous en terre agricole"**

L'objectif de cette initiative est de faire connaître les différents types d'agriculture sur le territoire de la CAD et de créer la rencontre entre producteurs et consommateurs. Ces rendez-vous ont lieu annuellement et impliquent une dizaine de fermes. Ils comprennent notamment des portes ouvertes à la ferme, un marché des producteurs et des randonnées gourmandes (à pied et en vélo, en lien avec la Trame verte et bleue).

- **Opération "Tous en Bottes"**

Organisée chaque année par la CIVAM – centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural –, cette initiative annuelle, déployée à l'échelle des Départements du Nord et du Pas-de-Calais, a pour objet de permettre aux citoyens de découvrir les professions du monde agricole. Les agriculteurs participants sont tous engagés dans une agriculture paysanne et durable. Lors de cette journée, un accent est mis pour faire découvrir les alternatives déployées par les agriculteurs pour ne pas utiliser de pesticides. Sur le territoire de la CAD, trois structures ont pris part à cette opération.

3.4. Sensibilisation à l'environnement

Plus largement, se développent au sein de la CAD – ou uniquement à l'échelle d'une commune de la CAD – de nombreuses initiatives en vue de reconnecter les citoyens à leur environnement et les enjeux qui y sont liés. Nous épinglons ici quelques-unes de ces actions.

- **Les Rendez-vous Nature de la CAD**

Organisés de mai à octobre, avec deux rencontres par mois, les rendez-vous Nature de la CAD ont pour objectif de permettre aux habitants de (re)découvrir le patrimoine naturel de leur territoire, par des visites et animations dans des lieux verts. Chaque rendez-vous a un thème spécifique comme l'éveil des sens ou encore les plantes comestibles. En moyenne, une vingtaine de personnes participent à chaque activité.

- **L'opération "Plantons le décors"**

Initiative mise en place avec le soutien de la Région des Hauts de France – également développée notamment au sein de la Communauté de communes de la région d'Audruicq – cette opération permet de fournir à bas prix – par le biais d'une commande groupée – aux citoyens qui le souhaitent des variétés de plants locaux (arbustes, arbres fruitiers et graines potagères) dans un objectif de préservation de la biodiversité. Actuellement, 26 territoires de l'ex Nord-Pas-de-Calais sont impliqués dans l'opération.

- **Festi Planète**

Ce festival de l'écologie et du développement durable, porté par plus d'une trentaine d'associations du Douaisis, - la CAD et la ville de Douai sont également partenaires - cherche à sensibiliser les citoyens par la projection de films mais aussi l'organisation de conférences et d'animation diverses.



• Journée verte de la Ville de Douai

Journée de sensibilisation à l'environnement et la nature (réduction des déchets, protection de la faune sauvage, ...) au travers d'ateliers ludiques, spectacles, stands et animations. La CAD est partie prenante de cette initiative et tient un stand chaque année sur une thématique différente. Chaque année, cette journée est organisée autour d'un thème différent. En 2017, ce thème était le jardinage au naturel.

D'autres communes de la CAD organisent également des fêtes du développement durable. Citons notamment Guesnain, Lambres Les Douai et Cuincy.

3.5. Éducation alimentaire en milieu scolaire

• Les animations autour de l'alimentation et de la santé, proposées par la CAD

Ces animations sont prises en charge par le MNLE ^[23] Sensée, dans le cadre d'un marché avec la CAD. Par an, ce sont environ 60 animations qui sont organisées au sein des établissements scolaires autour de thématiques diverses.

- **Alimentation, sens et culture - Influence des couleurs sur l'appétit** : découvrir et comprendre que la vue et l'odorat influencent le goût et nos préférences alimentaires et amener les enfants à reconnaître des aliments quotidiens par leur odeur ;
- **Alimentation, sens et culture - Apprendre à manger avec les sens** : découvrir et comprendre que la vue influence le goût et nos préférences alimentaires ; développer les sens gustatifs et le vocabulaire lié au goût.
- **Alimentation et réchauffement climatique : le yaourt à la fraise** : comprendre les effets de chaque produit fabriqué par l'homme sur le réchauffement climatique ; sensibiliser les participants au "manger local et de saison" et apprendre aux enfants à fabriquer un yaourt avec des produits locaux et de saison.
- **Alimentation et santé** : construis ton équilibre : prendre conscience de l'importance des comportements dans le domaine de l'alimentation (lien social, plaisir, bien manger) ; découvrir et s'appropriier les règles d'équilibre alimentaire ; prendre conscience du besoin d'activité physique en fonction de son âge ; relier quelques activités à la dépense en énergie qu'elles demandent ; impliquer personnellement les participants dans la réflexion sur leur propre alimentation et prendre du recul par rapport aux idées reçues.
- **Alimentation et consommation : la jungle des logos** : différencier et connaître les significations des principaux logos présents sur les emballages ; réaliser l'impact de nos choix de consommateurs sur l'environnement ; connaître les principales garanties apportées par la réglementation et découvrir et comprendre les logos et labels territoriaux (de la terre à la table, biocad...).



23. Mouvement National de Lutte pour l'Environnement

24. Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets

- **Alimentation et agriculture : du paysage à l'assiette** : comprendre les modes de productions agricoles ainsi que les liens entre l'alimentation et les paysages et prendre conscience de la richesse biologique d'un paysage varié.

Ces thématiques doivent être inscrites dans le programme de l'établissement scolaire pour qu'il puisse bénéficier de ces animations. Une collaboration avec les producteurs locaux est établie notamment lorsque ces animations impliquent de goûter certains produits.

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire**

Le SYMEVAD ^[24] propose un accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire, notamment auprès des restaurants scolaires et des convives. Suite à un appel à candidature du SYMEVAD auprès de l'ensemble des communes qu'il recoupe, le lycée Biotech' de Douai s'est engagé dans cette démarche. A partir de fin 2017, de nouveaux établissements scolaires vont être mobilisés et les élèves sensibilisés dans le cadre des projets alimentaires communaux et des projets alimentaires d'établissements scolaires, projets que la CAD souhaitent expérimenter dans le cadre de son PAT.

3.6. Accessibilité / Inclusion

3.6.1. Aide alimentaire

La CAD compte plusieurs structures d'aide alimentaire.

- 5 épiceries solidaires : Douais Passerelle (uniquement bénévole), EPISOL 59, Du miel sur mes tartines, ACLIA et Rêve d'enfants. Chaque épicerie a son propre fonctionnement, et ses spécificités. Toutes vendent les produits entre 10 et 30% de leur valeur marchande, mais la durée d'accès à l'épicerie pour les bénéficiaires varie, tout comme les actions proposées en parallèle (cours de couture, ateliers cuisine...) et l'implication sollicitée auprès des bénéficiaires dans le fonctionnement de l'entreprise.

Ces épiceries s'approvisionnent auprès des Grandes et Moyennes Surfaces du territoire, auprès de la Banque alimentaire parfois également, et sont pour la plupart adhérentes du réseau ANDES qui leur verse une enveloppe afin d'acheter le complément de produits manquants. Toutes souhaitent améliorer la qualité des produits proposés, et travailler davantage avec les producteurs locaux. Un groupement régional d'épiceries sociales et solidaires, GALISOL a également pour objectif de mutualiser la logistique. Néanmoins, il est peu développé sur la CAD.

A l'heure actuelle, la réalité économique invite à réfléchir à de nouveaux modèles économiques pour ces structures afin d'assurer la pérennité de leur action, et des ponts sont à imaginer notamment avec les jardins collectifs pour repenser la solidarité et l'autonomie alimentaires sur le territoire.

- 2 épiceries sociales, à Arleux et Waziers.

- La Croix Rouge : distribution de colis. Environ 1 000 familles bénéficient de ces colis de la Croix Rouge (à raison d'environ 200 familles par semaine, qui viennent une fois par mois). La structure aimerait pouvoir proposer des ateliers cuisine en lien avec le contenu des colis, mais le manque de moyens est un frein important. Une solution envisagée est la réorientation vers d'autres structures capables d'offrir ce type d'ateliers.
- Les CCAS dont les modalités d'intervention en matière d'aide alimentaire prennent des formes multiples selon les communes : colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisés, gestion d'épiceries ou de restaurants sociaux, soutien aux associations caritatives présentes sur le territoire de la commune ou encore coordination des partenariats.
- L'association Saint-Vincent de Paul.
- Les Restos du cœur : distribution de denrées alimentaires et de repas, avec des conditions de ressources différentes entre la campagne d'hiver (décembre-mi mars) et l'inter-campagne.
- Le Secours Populaire distribue également des colis.

3.6.2. Centres sociaux de la CAD et centres socioculturels

Regroupés au sein de l'association des centres sociaux de Douai, 5 centres – Frais marais ; Dorignies ; Faubourg de Béthune ; Faubourg d'Esquerchin ; Résidence Gayant - s'adressent à tous les habitants d'un quartier, de la petite enfance aux seniors, en vue de favoriser le vivre ensemble. Deux autres centres sont localisés à Aubry et à Waziers. Chaque centre construit un projet social, en collaboration avec les acteurs du quartier, principalement les habitants, mais aussi les financeurs. Chaque centre repose sur une équipe d'au moins 6 professionnels.

Les actions d'un centre social visent à :

- mobiliser les habitants, permettre à certains de rompre avec leurs situations d'isolement ;
- soutenir les initiatives ;
- coopérer avec tous les acteurs en considérant notamment les habitants comme les premiers acteurs (chacun est porteur de ressources mobilisables et chacun peut prendre part à la construction de la vie sociale) ;
- valoriser la vie sociale des quartiers.

Le centre de Dorignies dispose d'un jardin partagé et propose les paniers de fruits et légumes bio, en collaboration avec le Gabnor (voir page 19). Le centre de Frais Marais, quant à lui, soutient l'organisation d'un forum alimentation organisé par des habitantes, ayant pris part aux rendez-vous du goût (voir page 27), pour promouvoir l'alimentation équilibrée, principalement lorsqu'elle est destinée aux enfants, ainsi que les bienfaits de l'autoproduction, toujours en y associant les enfants.

Le centre de Wazier dispose d'un jardin partagé et organise des ateliers cuisine en lien avec la production de ce jardin.

Chaque année, la fête des centres sociaux de Douai organisée début juillet est l'occasion de promouvoir le développement durable, par exemple en organisant le pique-nique avec la contrainte du "zéro-déchet".

Parallèlement, les centres socioculturels développent également des projets autour de la cuisine et du jardin. Ainsi, le jardin du Centre socioculturel intercommunal de l'Ostrevent et de la Sensée, est cultivé par une dizaine de personnes allocataires du RSA, sur des parcelles mises à disposition par la commune de Féchain.

Le centre socioculturel de Dechy propose également des ateliers cuisine et est intéressé pour développer des projets autour de l'alimentation.

Enfin, les Maisons Pour Tous et Maisons de la Jeunesse et de la Culture ont également des projets socioculturels dans lesquels l'alimentation est un axe plus ou moins développé.

La Maison pour Tous de Guesnain a ainsi développé un projet de verger public et de potager pédagogique en partenariat avec la Commune et le soutien technique et financier de la CAD. Quant à la MJC de Lambres-lez-Douai, elle propose sur l'année 2017/2018 un programme complet autour de l'alimentation et de la santé.

3.6.3. Les Centres Communaux d'Action Sociale

Les Centres Communaux d'Action Sociale sont des établissements publics intervenant dans trois domaines principaux : les aides sociales légales ; les aides sociales facultatives et déterminées par les élu(e)s ; l'animation des actions sociales. Les CCAS sont rattachés à la commune mais ont un budget autonome. Ainsi, la personne présidant le conseil d'administration de ces structures est le ou la maire de la commune. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants, par ordre décroissant d'implication : lutte contre l'exclusion (aide alimentaire en particulier), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

Sur la CAD, au-delà de leurs actions d'aide alimentaire, certains CCAS interviennent dans le champ de l'alimentation.

A Râches, par exemple, les usagers du CCAS récupèrent les fruits trop mûrs de l'Intermarché situé sur la commune pour les transformer en confiture, qu'ils vendent ensuite aux clients de cette grande surface. Cette action permet de réduire le gaspillage alimentaire et crée une source d'auto-financement permettant au groupe de réaliser ses projets.

3.7. Alimentation/santé

- **Recrutement et accompagnement de services civiques "ambassadeurs de la santé"**

Porté par la Mission locale du Douaisis, ce projet vise à développer la prévention santé sur le territoire de la CAD, particulièrement auprès des plus jeunes (entre 16 et 25 ans), et notamment les usagers de certaines structures dédiées aux jeunes. L'alimentation peut faire partie des axes développés par ces "ambassadeurs de la santé".

Annexe - Listing des jardins

Association Aubysgeoise de défense de l'environnement	Auby
Association Toit et petits pois	Douai
Association Jardins familiaux de Dorignies	Douai
Association des jardins ouvriers et familiaux de Douai	Douai
La maison du Relais	Douai
Association Familiale d'Aide à Domicile Douaisiens	Douai
La clé de la rose	Douai
Le jardin partagé de Dorignies	Douai
Association les mains vertes	Flines lez Râches
Association les jardins familiaux	Guesnain
Association les jardins des tourbières	Râches
Centre socio-culturel intercommunal "l'Ostrevent et la Sensée"	Arleux
Union Ecologique de Flers	Flers-en-Escrebieux
Association la bonne bêche	Sin-le-Noble
Association Roost Warendin Nature	Roost Warendin
Jardin de la Ville de	Brunemont
Jardin de la Ville de	Cantin
Jardin de la Ville de	Cuinchy
Jardin de la Ville de	Dechy
Jardin de la Ville de	Esquerchin

Jardin de la Ville de	Flers en Escrebieux
Jardin de la Ville de	Lallaing
Jardin de la Ville de	Lambres Lez Douai
Jardin de la Ville de	Lauwin Planque
Jardin de la Ville de	Lecluse
Jardin de la Ville de	Sin Le Noble
Jardin de la Ville de	Roost Warendin

Source : CAD, Liste non exhaustive, données collectées en interne par téléphone aux communes.

Opérateurs partenaires

Observatoire de la Santé du Hainaut

Les Anges Gardins

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq

Le Département du Nord

Espace Environnement



Opérateurs associés

Centre Public d'Action sociale de Charleroi

Communauté d'Agglomération du Douaisis

Groupeement Régional pour la Qualité Alimentaire

Intercommunale de développement économique et d'aménagement du coeur du Hainaut



Avec le soutien financier de



fondation
daniel & nina carasso
sous l'égide de la Fondation de France

